



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

Sixième Réunion du Comité consultatif

Guayaquil, Équateur, 29 août – 2 septembre 2011

Projet de Budget de l'Accord 2013 - 2015

Secrétariat

« Le présent document est présenté pour examen par l'ACAP et il est possible qu'il contienne des données, des analyses et/ou des conclusions non publiées et susceptibles d'être modifiées. Les données contenues dans le présent document ne doivent pas être citées ou utilisées à des fins autres que les travaux du Secrétariat de l'ACAP, du Comité consultatif de l'ACAP ou de leurs groupes de travail auxiliaires, sans l'autorisation des propriétaires des données originales. »

Projet de Budget de l'Accord 2013 - 2015

Auteur : Secrétariat

Le Secrétariat a préparé un projet de budget pour la période triennale 2013 – 2015 (voir Annexe A) conformément à la règle 3.1 du Règlement financier de l'Accord. Le projet de budget comprend des estimations des recettes et des dépenses pour la période comptable 2013 – 2015 ainsi qu'un exposé des incidences financières importantes. Le présent document doit être lu en parallèle avec CC6 Doc 8, « Rapport financier 2011 », CC6 Doc 19, « Programme de travail du Comité consultatif 2013-2015 », et CC6 Doc 34, « Examen du barème des contributions ».

Les représentants des Parties ont indiqué précédemment qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation générale du budget, à l'exception d'une modeste provision pour inflation. Le budget a été établi sur cette base, avec application d'une provision pour inflation [inflatior] de 3 % par an aux recettes et aux dépenses, sauf lorsque le montant exact des augmentations est connu. En raison de l'évolution récente de la conjoncture et de l'incertitude résultante concernant les futurs niveaux d'inflation, le Secrétariat réexaminera le montant de la provision pour inflation pour RdP4.

Le projet de budget 2013-2015 ci-joint est en équilibre, les dépenses proposées correspondant aux recettes prévisionnelles.

Le budget a été préparé en partant du principe qu'une seule réunion, soit la réunion du Comité consultatif soit la Réunion des Parties, serait tenue au cours de la même année. Comme le coût du fonctionnement et du soutien des réunions varie considérablement en fonction du lieu de la réunion, on a établi la moyenne des affectations sur les trois années du cycle budgétaire.

Exposé des incidences financières importantes

Il n'y a pas de modifications proposées à la répartition actuelle du programme de travail au titre des affectations 1, 2 et 3. Les augmentations de coût au titre de ces affectations ont été contenues au niveau des 3% de la provision pour inflation.

Des postes importants du nouveau programme de travail qui ont des implications pour les dépenses administratives, récurrentes ou d'investissement relèvent principalement de l'Affectation 4 qui finance les activités de conservation nécessaires pour la mise en œuvre du Plan d'action de l'Accord. Cette composante du budget dépend du programme de travail du Comité consultatif 2013-2015, qui n'a pas encore été convenu. Comme ce programme de travail n'est pas normalement finalisé pour l'entièreté de la prochaine période triennale, il faudra prendre en compte les nouveaux postes du programme qui devront peut-être être financés, surtout pendant les deuxième et troisième années du cycle budgétaire.

Il convient de noter que RdP3 a approuvé l'engagement d'un agent scientifique sous contrat fixe de quatre ans. L'approbation de la RdP sera nécessaire pour proroger ce contrat, si le Comité consultatif le juge approprié.

Recommandation :

1. Il est recommandé :
Que le Comité consultatif examine le projet de budget ci-joint pour la période triennale 2013-2015 ; et
2. Formule un avis à RdP4 sur le budget à approuver pour la période triennale 2013-2015.

Annexe A

Projet de Budget de l'Accord 2013 - 2015

N° de réf.	Description	2010	2011	2011 Actual	2012	2013	2014	2015
1. REVENUS								
	Contributions des Parties	619,431	638,014	450,477	657,154	676,869	697,175	718,090
	Intérêt sur les fonds	20,000	21,000	14,399	22,000	22,660	23,340	24,040
	Total revenus	639,431	659,014	464,876	679,154	699,529	720,514	742,130
2. DÉPENSES								
AFFECTATION 1 - SECRÉTARIAT								
Traitement des employés								
1.1.1	Traitement – employés permanents	130,654	137,531	129,141	141,656	145,906	150,283	154,791
1.1.2	RBF Superannuation [Régime de retraite pour les fonctionnaires tasmaniens]	11,759	12,378	11,626	12,749	13,131	13,525	13,931
1.1.3	Impôt sur les rémunérations							
1.1.4	Traitement – personnel engagé pour une durée déterminée	69,098	72,946	63,473	75,863	78,139	80,483	82,898
1.1.5	RBF Superannuation	6,219	6,565	5,448	6,828	7,033	7,244	7,461
	Indemnisation des travailleurs			1,519		1,565	1,612	1,660
	Total Salaries	217,730	229,420	211,207	237,096	245,773	253,147	260,741
Dépenses employés								
1.2.1	Logement	8,000	8,320	7,587	8,653	8,913	9,180	9,455

N° de réf.	Description	2010	2011	2011 Actual	2012	2013	2014	2015
1.2.2	Billets d'avion	20,000	20,800	21,626	21,632	22,281	22,949	23,638
1.2.3	Indemnités de déplacement	2,000	2,080	9,228	2,163	9,500	9,785	10,079
1.2.4	Assurance voyage	1,500	1,560	1,703	1,622	1,671	1,721	1,772
				1,468				
1.2.5	Consultants	25,000	26,000	20,553	27,040	27,851	28,687	29,547
1.2.6	Frais de déménagement (personnel)	0	0	0	0			
1.2.7	Dépenses juridiques	831	1,000	0	1,000	0	0	0
1.2.8	Assurance générale	2,000	2,080	911	2,163	2,228	2,295	2,364
1.2.9	Frais de représentation	5,000	5,200	1,843	5,408	2,000	2,060	2,122
	Total dépenses employés	64,331	67,040	64,919	69,681	74,443	76,677	78,977
Coûts de fonctionnement								
1.3.1	Matériel / meubles de bureau	5,000	5,200	4,944	5,408	5,570	5,737	5,909
1.3.2	Entretien du matériel de bureau	2,000	2,080	384	2,163	1,000	1,030	1,061
1.3.3	Articles / fournitures de bureau	2,000	2,080	5,148	2,163	5,250	5,408	5,570
1.3.4	Publications / livres	1,000	1,040	75	1,082	200	206	212
1.3.5	Adhésions institutionnelles	500	520	0	541	0	0	0
1.3.6	Impression et reproduction (documentation de relations publiques)	5,000	5,200	660	5,408	2,000	2,060	2,122
1.3.7	Téléphones - télécommunications	4,500	4,700	5,416	4,900	5,047	5,198	5,354
1.3.8	Traductions – site Web, correspondance	5,000	5,200	15,098	5,408	5,570	5,737	5,909

N° de réf.	Description	2010	2011	2011 Actual	2012	2013	2014	2015
1.3.9	Affranchissement	1,000	1,040	65	1,100	200	206	212
1.3.10	Fret / messagerie	500	520	86	540	200	206	212
1.3.11	Lumière et électricité	600	625	2,176	650	2,300	2,369	2,440
1.3.12	Assurance de biens	1,000	1,050	1,067	1,100	1,133	1,167	1,202
1.3.13	Dépenses juridiques	10,000	10,400	9,480	10,800	11,124	11,458	0
	Loyer de bureaux du ACAP			24,075		24,797	25,541	26,307
	Taux et de l'eau			2,004		2,064	2,126	2,190
	l'entretien préventif			64		66	68	70
	Nettoyage de bureaux			2,002		2,062	2,124	2,188
1.3.14	Location de voiture à long terme	14,800	15,400	22,248	16,000	5,000	5,150	5,305
	Achat d'un véhicule			50,563				25,000
1.3.15	Cabcharge - taxis	400	416	760	433	700	721	743
1.3.16	Stationnement	1,900	1,976	3,282	2,055	3,600	3,708	3,819
1.3.17	Soutien aux agents en détachement frais de déménagement	8,320	8,652	22,448	8,998	9,268	9,546	0
1.3.18	Formation du personnel	6,000	6,240	613	6,490	1,000	1,030	1,061
1.3.19	Conférences / séminaires pour le personnel	1,000	1,040	78	1,082	500	515	530
1.3.20	Frais bancaires	100	104	216	108	250	258	265
1.3.21	Créances irrécouvrables et douteuses	500	520	0	541	557	574	591
1.3.22	Achat de logiciels	2,000	2,080	2,176	2,163	2,228	2,295	2,364
1.3.23	Location de serveur	5,000	5,200	1,980	5,408	2,200	2,266	2,334

N° de réf.	Description	2010	2011	2011 Actual	2012	2013	2014	2015
1.3.24	Services informatiques externalisés [outsourced]	14,900	15,500	15,554	16,100	16,583	17,080	17,593
1.3.25	Modifications de la base de données	8,000	10,400	4,048	10,816	9,500	9,785	6,500
1.3.26	Grand réseau [WAN] sans fil	2,350	2,450		2,550	800	824	849
Coûts de fonctionnement du bureau		103,370	109,633	196,710	114,007	120,770	124,393	127,912
TOTAL AFFECTATION 1 SECRETARIAT		385,431	406,093	472,836	420,784	440,987	454,216	467,630

AFFECTATION 2 - RÉUNIONS DES PARTIES								
Frais d'interprétation et de traduction								
2.1.1	Interprétation simultanée				33,000			36,060
2.1.2	Location du matériel d'interprétation				11,000			12,020
2.1.3	Traduction des documents				43,500			47,534
Total d'interprétation et de traduction		0	0	0	87,500	0	0	95,614
Coûts de tenue des réunions								
2.2.1	Location du lieu de réunion (y compris la restauration)				12,000		0	13,113
2.2.2	Location du matériel (photocopieuses)				8,000		0	8,742
2.2.3	Personnel auxiliaire				16,500		0	18,030
2.2.4	Impression des documents / rapports de réunion				5,500		0	6,010
Total Coûts de tenue des réunions		0	0	0	42,000	0	0	45,895

N° de réf.	Description	2010	2011	2011 Actual	2012	2013	2014	2015
Soutien financier								
2.3.1	Logement - outre-mer							
2.3.2	Billets d'avion - outre-mer							
2.3.3	Indemnités - outre-mer							
2.3.4	Soutien financier - experts ¹				27,500		0	20,000
Total Coût du soutien financier		0	0	-	27,500	-	-	20,000
TOTAL AFFECTATION NO. 2: RÉUNION DES PARTIES								
		0	0	0	157,000	0	0	161,509

AFFECTATION 3 - COMITÉ CONSULTATIF								
Interprétation								
3.1.1	Interprétation simultanée	40,000	41,600	17,804	42,848	44,133	45,457	
3.1.2	Location du matériel d'interprétation	10,000	10,800	-	11,124	11,458	11,801	
3.1.3	Traduction des documents de réunion	40,000	42,000	-	43,260	44,558	45,895	
Total Interpretation		90,000	94,400	17,804	97,232	100,149	103,153	0
Coûts du lieu de réunion et des services auxiliaires								
3.2.1	Location du lieu de réunion (y compris la restauration)	6,000	8,000	-	8,240	8,487	8,742	
3.2.2	Location du matériel de réunion (photocopieuses, etc.)	0	0	-	0	0	0	
3.2.3	Impression des documents / rapport de réunion	1,000	2,000	-	2,060	2,122	2,185	

N° de réf.	Description	2010	2011	2011 Actual	2012	2013	2014	2015
3.2.4	Personnel auxiliaire	16,000	16,500	-	16,995	17,505	18,030	
	Total Coûts du lieu de réunion et des services auxiliaires	23,000	26,500	0	27,295	28,114	28,957	0
Soutien financier								
3.3.1	Logement - outre-mer	-	-	1815	-	-	-	
3.3.2	Billets d'avion - outre-mer	-	-	5954	-	-	-	
3.3.3	Indemnités - outre-mer	-	-	790	-	-	-	
		-	-	134	-	-	-	
3.3.4	Soutien financier - experts ¹	15,000	15,600	-	16,068	16,550	17,047	
	Total Soutien financier	15,000	15,600	8,693	16,068	16,550	17,047	0
Soutien financier aux responsables du Comité consultatif								
3.4.1	Logement - outre-mer	5,000	5,200	-	5,500	5,665	5,835	6,010
3.4.2	Billets d'avion - outre-mer	13,000	13,520	-	14,000	14,420	14,853	15,298
3.4.3	Indemnités - outre-mer	2,000	2,080	-	2,200	2,266	2,334	2,404
	Total Soutien financier aux responsables du Comité consultatif	20,000	20,800		21,700	22,351	23,022	23,712
TOTAL AFFECTATION NO. 3: COMITE CONSULTATIF		148,000	157,300	26,497	162,295	167,164	172,179	23,712

¹ Les fonds relevant de ces deux lignes budgétaires peuvent être affectés au soutien de la participation d'experts possédant les qualifications requises aux sessions de la RdP et aux réunions du CC et de ses GT, au cas où cette participation aiderait à atteindre les objectifs de l'Accord. Les participants bénéficiant d'un soutien peuvent être soit des délégués soit des observateurs. Ces experts doivent être désignés par une Partie, la RdP ou le CC, et invités par le Secrétariat. La priorité doit être donnée aux experts originaires de pays en développement.

N° de réf.	Description	2010	2011	2011 Actual	2012	2013	2014	2015
AFFECTATION 4 - PROGRAMME DE CONSERVATION DE L'ACCORD								
2010-01	Traduction des évaluations d'espèce	6,000	2,500		3,000			
2010-02	Examen des cartes des ORGP	5,000			10,000			
2010-03	Participation aux réunions des ORGP	30,000	30,000		30,000			
2010-04	Examen des données du suivi de la répartition	10,000						
2010-05	Analyse du chevauchement des ORGP et des pêches au chalut	5,000			10,000			
2010-06	Estimation de la mortalité de l'albatros des Galapagos dans les pêches non surveillées	10,000	10,000					
2010-07	Mise en place d'un programme d'observateurs au Pérou	10,000						
2010-08	Amélioration de la collecte de données par les programmes d'observateurs en Amérique du Sud	15,000	15,000		15,000			
--	Non affecté	0	23,121		11,670			
TOTAL AFFECTATION NO. 4: PROGRAMME DE CONSERVATION DE L'ACCORD		91,000	80,621	126,672	79,670	91,300	94,039	90,000
TOTAL BUDGET DE L'ACCORD		624,431	644,014	626,005	679,154	699,450	720,434	742,852